

Publications des départements et des offices de la Confédération

Notification

(art. 36 de la loi fédérale sur le droit pénal administratif, PA)

A *Pierret Frédéric*, né le 2 février 1972, ressortissant français, sans domicile connu.
Statuant sur votre recours du 27 juillet 2000, le Département fédéral de justice et police, par décision du 20 novembre 2000, a décidé:

1. Le recours est rayé du rôle.
2. Il n'est pas perçu de frais.

20 novembre 2000

Département fédéral de justice et police

Notification

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.11.2000
Date	
Data	
Seite	5387-5387
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 985

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.